

PROJET DE VOEU CONSEIL d'ARRONDISSEMENT 2 NOVEMBRE 2020

Présenté par Pascal Joseph Lamia El Aaraje, Martin Bussy et les élus du groupe Paris en Commun, socialistes, Écologistes et Républicains.

Objet : Dénomination d'une rue ou d'un espace public en hommage à Gabriel RANVIER, Maire du 20ème arrondissement pendant la Commune de Paris et d'une rue ou d'un espace public en hommage à Paule Minck.

« Au nom du peuple, la Commune est proclamée! ». Ainsi, s'exprime Gabriel Ranvier, Maire du 20ème arrondissement, au balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, le 28 mars 1871. Paris et particulièrement le 20ème arrondissement sont attachés à la commémoration de la Commune de Paris qui s'est achevée de manière sanglante au Mur des Fédérés. Il s'en est suivi condamnations, persécutions, exécutions, déportations et exils forcés. Parmi les figures éminentes de la Commune, figurent Gabriel Ranvier et Paule Minck.

Gabriel Ranvier est peintre et décorateur sur porcelaine. Il est né le 8 juillet 1828 à Baugy (dans le Cher) et est mort le 25 novembre 1879 à Belleville. Il milite pour la Révolution à la fin du Second Empire dans les réunions publiques à Belleville, ce qui lui vaut d'être condamné à la prison pour « attaque contre le gouvernement établi ». Libéré après la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, il est élu commandant du 141e bataillon de la Garde nationale pendant le siège de Paris par les Allemands. Il participe au soulèvement du 31 octobre 1870 contre le Gouvernement de la Défense nationale. Incarcéré le 4 novembre, il est élu le lendemain maire du XXe arrondissement lors des élections municipales, un scrutin invalidé par le gouvernement "pour état de failli". Ranvier s'évade début février 1871 et n'assiste pas à son procès du 23 février qui aboutit à son acquittement le 10 mars. Délégué au Comité central de la Garde nationale, il est impliqué dans l'insurrection du 18 mars, date à laquelle il reprend ses fonctions de maire du XXe. Élu au Conseil de la Commune le 26 mars par cet arrondissement, c'est lui qui proclame la Commune à l'Hôtel de Ville de Paris le 28. Siégeant dès le 30 mars à la commission militaire, il combat avec acharnement pendant la Semaine sanglante jusqu'au dernier jour le 28 mai.

Réfugié à Londres, il y reprend son métier de peintre et décorateur en laques et sur porcelaine tout en militant. Condamné par contumace le 28 novembre 1871 par un conseil de guerre à vingt ans de travaux forcés pour « pillage en réunion ou en bande et à force ouverte d'une propriété particulière appartenant à M. Thiers », il est de nouveau jugé et condamné à la peine de mort par un nouveau conseil de guerre le 14 juillet 1874 pour excitation "à la guerre civile", "fonction dans des bandes armées", "incendie", provocations "à faire des barricades" et "à l'assassinat des otages". Il gagne l'Italie en 1878. Non amnistié, malade, passant par Paris, Gabriel Ranvier meurt à Belleville le 25 novembre 1879.

Chaque année, le 20^{ème} arrondissement accorde une place particulière dans son calendrier mémoriel à ces 72 jours, qui commencent le 18 mars et s'achèvent le 28 mai. Un hommage a été rendu à Gabriel Ranvier puisque son nom figure au fronton de la salle des mariages et des unions, avec l'ensemble des Maires de l'arrondissement, de même que ceux des élus de



la Commune. Des plaques ont été apposées notamment à l'emplacement de la dernière barricade, rue Ramponneau.

Paule Minck est d'origine polonaise par son père et française par sa mère. Ardente républicaine elle est naturellement hostile au second empire. En 1868, elle fonde une organisation mutualiste féministe révolutionnaire nommée la « Société fraternelle de l'ouvrière », elle adhère à l'association Internationale des travailleurs, en défendant les droits des femmes au travail salarié et l'égalité salariale. Elle collabore avec Maria Deraismes à une série de conférences publiques sur le travail des femmes restées dans les annales pour avoir été les premières réunions publiques autorisées sous l'Empire. En 1869, elle cofonde, avec Maria Deraismes, Louise Michel et Léon Richer, la Société pour la revendication des droits civils des femmes.

En 1871, lors de la Commune de Paris, tandis qu'André Léo collabore avec l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, elle ouvre une école professionnelle gratuite à l'église Saint-Pierre de Montmartre et anime le club Saint-Sulpice rive gauche. Elle collabore au journal Paris libre et fait partie, avec Louise Michel, du Comité de vigilance de Montmartre présidé par Sophie Poirier. Propagandiste énergique, elle anime des clubs révolutionnaires aussi bien à Paris qu'en province.

Elle parvient à échapper à la répression et s'enfuit en Suisse. Elle est condamnée par contumace à être déportée en Nouvelle Calédonie. Elle reviendra en France à la proclamation de l'amnistie des Communards. Elle participa activement au Parti ouvrier français, fondé en 1882 par Jules Guesde.

À sa mort, elle est incinérée au cimetière du Père-Lachaise, où se presse une foule de socialistes, anarchistes, féministes, le 1er mai 1901. Ses cendres sont déposées dans une concession gratuite du columbarium du Père-Lachaise.

L'an prochain, ce sera le 150ème anniversaire de la Commune.

Sur proposition de Pascal Joseph Lamia El Aaraje, Martin Bussy et les élus du groupe Paris en Commun, socialistes, Écologistes et Républicains, le Conseil du 20^e arrondissement émet le vœu que :

- Le nom de Gabriel Ranvier soit donné à une rue dite « sans nom », ou une place dans les mêmes conditions ou un équipement public ;
- Le nom de Paule Minck soit donné à une rue dite « sans nom », ou une place dans les mêmes conditions ou un équipement public ;
- La Commission de dénomination des voies, espaces verts et équipements publics municipaux se saisisse de cette demande du Conseil d'arrondissement.